

Je suis un colis sécurisé, ma livraison est assurée



Je suis un colis sécurisé, ma livraison est assurée



Votre poste s'engage à fournir un service de qualité et à distribuer vos paquets et vos colis dans les meilleurs délais possibles. Mais pour ce faire, elle a besoin de votre aide.

Lorsque vous envoyez un paquet, il faut savoir que certaines matières et substances et certains objets sont interdits dans le flux de courrier.

Certains produits sont considérés dangereux et présentent un sérieux risque lorsqu'ils sont transportés par avion. C'est pourquoi la réglementation du transport aérien interdit leur inclusion dans les colis postaux. Les munitions, les briquets, les peintures à l'huile, les parfums, les allumettes ou les composés de mercure, entre autres, comptent parmi les produits considérés comme dangereux.

Il est également interdit d'envoyer par la poste d'autres produits, tels que des contrefaçons et des articles piratés, des pièces de monnaie, des objets de valeur et des animaux vivants.

Vous êtes responsable du contenu des paquets que vous remettez à la poste. Un paquet contenant un objet interdit sera traité conformément à la législation nationale pertinente et pourrait être détruit. Par ailleurs, en cas de non-respect des interdictions et des restrictions, aucune compensation ne pourra être réclamée.

Pour toute information complémentaire, consultez cette brochure ou contactez le service à la clientèle de votre poste.

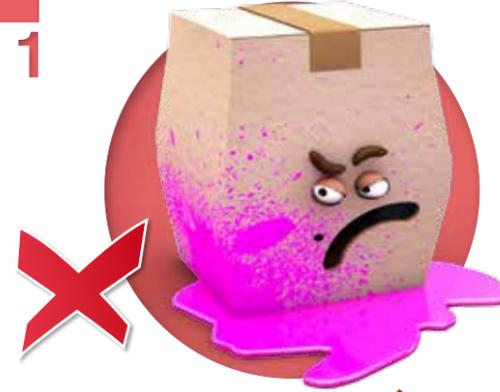
Saviez-vous qu'il est défendu d'expédier des marchandises interdites et dangereuses par le réseau postal ?

Ces marchandises comprennent notamment des objets explosibles tels que les feux d'artifice, les aérosols et d'autres gaz comprimés, les recharges pour briquets, les parfums, les allumettes et d'autres produits inflammables et matières corrosives comme le mercure. Les contrefaçons et les articles piratés sont également interdits.

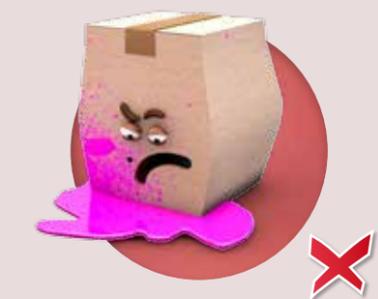
Vérifiez le contenu de votre colis avant de l'expédier.

Pour plus d'informations, consultez la page www.upu.int/colis-secure ou prenez contact avec votre poste ou votre douane.

Marchandises dangereuses interdites dans le réseau postal



Marchandises dangereuses interdites dans le réseau postal



Batteries et piles au lithium



Objets interdits



Classe 1 Matières et objets explosibles

- Feux d'artifice
- Pétaards
- Munitions
- Poudre à fusil
- Fusées de détresse



Classe 2 Gaz comprimés

- Bouteilles de propane
- Bouteilles de plongée
- Bombes aérosols
- Cartouches de butane
- Extincteurs



Classe 3 Liquides inflammables

- Briquets
- Recharges pour briquets
- Peintures à l'huile, vernis pour bois et émaux à base de solvants
- Colles
- Parfums et après-rasage
- Vernis, dissolvant et gel à ongle



Classe 4 Solides inflammables

- Allumettes
- Charbon



Classe 5 Matières comburantes

- Produits chimiques pour piscine
- Peroxydes d'hydrogène
- Agents de blanchiment



Classe 6 Matières toxiques et substances infectieuses

- Pesticides
- Produits chimiques agricoles
- Composés de mercure
- Bactéries
- Virus



Classe 7 Matières radioactives

- Déchets radioactifs
- Sources radioactives
- Détecteurs de fumée



Classe 8 Matières corrosives

- Accumulateurs à électrolyte liquide
- Mercure
- Acide chlorhydrique



Classe 9 Produits dangereux divers

- Objets magnétisés
- Neige carbonique
- Batteries et piles au lithium



Les envois peuvent être refusés si la description du contenu sur le formulaire ne permet pas clairement d'écarter la présence de marchandises dangereuses.



Motif du refus	Exemple de description plus précise permettant d'accepter l'envoi
<p>Produits ménagers</p> <p>Raison ? Peut contenir un aérosol, des peintures inflammables ou des colles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chocolats • Sucreries • Chemises • Robes
<p>Articles de sport</p> <p>Raison ? Peut contenir des munitions ou du gaz comprimé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Raquette • Ballon • Chaussures
<p>Matériel de camping</p> <p>Raison ? Peut contenir du gaz comprimé, une cartouche de gaz ou des allumettes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tente • Sac de couchage
<p>Equipement de plongée</p> <p>Raison ? Peut contenir du gaz comprimé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison de plongée • Masque de plongée • Palmes • Tuba
<p>Médicaments</p> <p>Raison ? Peut contenir de l'alcool ou un emballage à base de neige carbonique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ibuprofen • Antacide
<p>Cosmétiques</p> <p>Raison ? Peut contenir un parfum inflammable, des articles de manucure, du dissolvant pour vernis à ongle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savon • Rouge à lèvres
<p>Pièces automobiles</p> <p>Raison ? Peut contenir des additifs pour carburant, un aérosol ou du gaz comprimé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Miroir • Housse de siège
<p>Equipement médical</p> <p>Raison ? Peut contenir des appareils pour mesurer la tension ou des thermomètres pouvant contenir du mercure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stéthoscopes

Batteries et piles au lithium

2

- Vous souhaitez envoyer un appareil électronique contenant des batteries ou des piles au lithium?
- Vérifiez auprès de votre poste que celle-ci accepte des paquets ou colis contenant des batteries ou piles au lithium.
- Si oui, ces batteries ou piles doivent être placées dans des petits appareils électroniques et ne peuvent pas dépasser une certaine quantité.



produits refusés

(dont les batteries dépassent la taille et la puissance limites acceptables)

- Bicyclettes électriques



- Fauteuils roulants électriques



- Petits groupes électrogènes



batteries non installées dans les équipements

- Batteries séparées du téléphone



- Batteries non installées



- Ordinateurs portables équipés d'une batterie externe



Guide rapide

- Pour les envois postaux, les batteries au lithium DOIVENT être installées dans les équipements électroniques
- Les paquets ne doivent pas contenir plus de quatre piles ou plus de deux batteries au lithium
- Les batteries au lithium seules ou emballées simplement avec l'équipement ne peuvent pas être acceptées dans le réseau postal
- Un emballage extérieur solide est nécessaire
- Le contenu d'un colis doit être emballé correctement pour éviter qu'il bouge et/ou qu'il soit endommagé durant le transport
- Des batteries défectueuses ou endommagées ne peuvent en aucun cas être acceptées



produits acceptés

(dont les batteries sont installées à l'intérieur)

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| ● GPS | ● Scanners |
| ● Smartphones | ● Lecteur MP3 |
| ● Appareils photo numériques | ● Lecteurs DVD portables |
| ● Rasoirs électriques | ● Talkies-walkies |
| ● Ecouteurs Bluetooth | ● Caméras vidéo |
| ● Instruments de mesure | ● Ordinateurs portables |
| ● Jouets radio-commandés | ● Tablettes électroniques |

Objets interdits

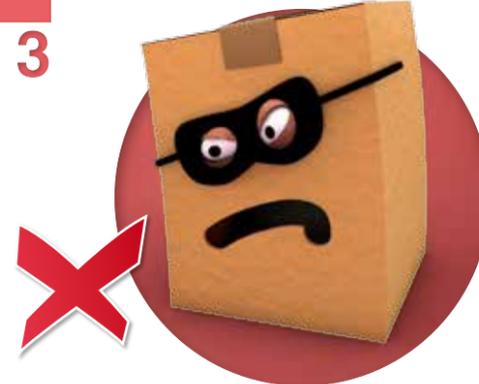
3

La poste peut transporter de nombreuses choses, mais certains objets sont expressément interdits dans le flux postal.



interdits

- Les stupéfiants et substances psychotropes, tels que définis par l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), ou d'autres drogues interdites dans le pays de destination
- Les objets obscènes ou immoraux
- Les marchandises contrefaites et piratées
- Les objets qui, par leur nature ou leur emballage, peuvent présenter un danger pour les agents ou le grand public, salir ou détériorer les autres envois, l'équipement postal ou les biens appartenant à des tiers
- Les animaux vivants et reptiles
- Les pièces de monnaie, billets de banque, billets de monnaie ou valeurs quelconques au porteur, chèques de voyage, platine, or ou argent, pierres précieuses, bijoux et autres objets précieux (ils ne peuvent être insérés dans des envois sans valeur déclarée)



acceptable

- Certaines créatures vivantes, dont les abeilles, les sangsues et les vers à soie, peuvent être envoyées par la poste, à condition que les boîtes ou les paquets les transportant les protègent ainsi que le personnel postal et les clients. De tels envois doivent être expédiés par service prioritaire, et la mention URGENT - CRÉATURES VIVANTES - MANIER AVEC PRÉCAUTION doit clairement figurer sur l'emballage. Le nom et l'adresse de l'expéditeur doivent être indiqués sur l'extérieur de l'emballage.

Concernant l'argent et les objets de valeur, certains pays peuvent interdire leur entrée sur leur territoire, même s'ils sont expédiés dans des envois avec valeur déclarée ou des envois recommandés. Par conséquent, vérifiez toujours auprès de votre poste avant d'expédier ces objets.

Le saviez-vous?

- La transmission par la poste de marchandises contrefaites et piratées est illégale.
- Les marchandises contrefaites et piratées violent les droits d'auteur et constituent un délit économique.
- Par ailleurs, des produits tels que des médicaments contrefaits présentent de sérieux risques de santé pouvant, dans certains cas, provoquer la mort.

La poste collabore étroitement avec les autorités douanières pour prévenir le transport des marchandises contrefaites et piratées par le réseau postal.

Tout paquet contenant des marchandises contrefaites ou piratées pourrait être saisi et détruit.

Emballez vos envois correctement

Quelques instructions générales pour préparer votre paquet ou votre colis.

instructions générales

- ✓ Utilisez des enveloppes rembourrées pour les objets avec des contours tranchants, afin d'éviter que l'emballage extérieur soit endommagé.
- ✓ Utilisez un carton extérieur suffisamment solide pour résister au poids du contenu.
- ✓ Indiquez la mention «FRAGILE» ou «PÉRISSABLE», le cas échéant.
- ✓ Les objets fragiles ne doivent pas se toucher ni être en contact avec le carton extérieur. Emballez les objets en question avec du papier bulle ou du polystyrène sur une épaisseur d'au moins 5 cm.
- ✓ Indiquez clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur sur l'emballage extérieur pour que l'envoi puisse être retourné en cas de non-distribution.
- ✓ Fermez solidement toutes les ouvertures du colis avec du ruban adhésif solide.
- ✓ Aplanissez les extrémités tranchantes des agrafes et recouvrez-les avec du ruban adhésif.
- ✓ Si vous souhaitez réutiliser des boîtes en carton ou tout autre conteneur ayant déjà servi pour transporter des objets, veillez à ce qu'ils soient en bon état. En effet, si le contenu est endommagé en raison d'un emballage fragilisé, votre demande de compensation pourrait être refusée.
- ✓ Pensez à utiliser des contenants avec des coins renforcés si le contenu est lourd.



LA POSTE



Design: messaggio - Photos: iStock, x

